AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 25-5-64 299374

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION de la STATION de BORDEAUX (Tél. 92-26-94)
(GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, BASSES-PYRÉNÉES, CHARENTE, CHARENTE-MARITIME)

ABONNEMENT ANNUEL 15 NF

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Chemin d'Artigues, CENON (Gironde)
C. C. P. : BORDEAUX 6707-65

Supplément N° 2 au Bulletin Technique N° 44 de Mai 1964 — 1964-12

AVERTISSEMENTS

VIGNE

Black-Rot : Malgré les fortes chaleurs et la sécheresse, les périthèces peuvent encore provoquer des attaques au cours des prochaines pluies. De plus les taches déjà formées sur les feuilles vont également donner des contaminations.

La végétation étant toujours très active, il convient de prévoir un nouveau traitement dès à présent.

Mildiou : Les premières taches isolées ont été découvertes dans quelques vignobles. Les risques de contaminations restent tout de même faibles.

Néanmoins, en raison de la forte végétation, un premier traitement pourrait être appliqué, en particulier dans les parcelles qui n'auraient pas encore été traitées en raison de l'absence de Black-Rot.

Vers de la Grappe : Le beau temps favorise l'évolution des insectes et les captures sont parfois importantes.

En conséquence, un insecticide devrait être employé dès que possible.

Pour les Charentes, où l'évolution est plus tardive, ce traitement n'est utile que pour la région viticole située en bordure de l'estuaire de la Gironde.

ARBRES FRUITIERS

Tavelures et Carpocapse des Pommes et des Poires : Un traitement mixte est conseillé dès réception de cette note.

Pour les Tavelures en effet, les risques de contaminations peuvent provenir à la fois des périthèces et des taches existantes.

Enfin, pour le Carpocapse on note des captures importantes à la suite du temps chaud.

INFORMATIONS

POMMES DE TERRE

Mildiou et Doryphore : Sur les Pommes de terre de primeurs ainsi que dans les cultures très développées, renouveler le traitement conseillé le 13 Mai.

Contre le Doryphore, incorporer un insecticide lorsque les larves atteignent la grosseur d'un grain de blé.

Bordeaux, le 22 mai 1964

Le Contrôleur chargé des Avertissements
C. ROUSSEL

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux
J. BRUNETEAU

FLAVESCENCE DOREE

La Station de Zoologie Agricole du Sud-Ouest signale les premières sorties de la Cicadelle agent vecteur de la Flavescence dorée en Armagnac.

En conséquence, il faudrait à la fin du mois de mai, prévoir un premier traitement soigneux dans la zone envahie, avec une spécialité à base de D.D.T. (200 Grs M.A./Hl) ou de Parathion (30 Grs de M.A./Hl.).

Imprimerie de la Station de Bordeaux
Directeur-Gérant: L. BOUYX

P135